

L'origine de la catalogne : éclairage linguistique *The origin of the quilt: A linguistic overview*

Claude Poirier

Volume 16, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1051322ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1051322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, C. (2018). L'origine de la catalogne : éclairage linguistique. *Rabaska*, 16, 25–37. <https://doi.org/10.7202/1051322ar>

Résumé de l'article

La pièce d'artisanat appelée *catalogne* a suscité la curiosité des lettrés depuis le XIX^e siècle. Les définitions que les dictionnaires anciens donnent du mot concordent difficilement avec la réalité d'aujourd'hui. Couverture de laine au départ, la catalogne désigne de nos jours une sorte de tapis ou une couverture de lit qu'on fabrique avec des retailles de tissus. Les auteurs qui ont étudié la question se sont demandé quel rôle avait pu jouer la région appelée *Catalogne*, dans la péninsule ibérique, quant à la genèse de cette étoffe aux motifs multicolores confectionnée chez nous au métier dans les campagnes. On se propose ici de revisiter la question avec les méthodes de la philologie et de la lexicologie dans une monographie linguistique élaborée dans le cadre de la préparation de la deuxième édition du *Dictionnaire historique du français québécois*.

L'origine de la catalogne : éclairage linguistique

CLAUDE POIRIER

Trésor de la langue française au Québec

Présentation

De nos jours, la catalogne est une couverture de lit confectionnée au métier avec des retailles de tissus de couleurs variées selon une technique qui appartient à l'art traditionnel québécois du tissage. Cette pièce de literie, qui était autrefois confectionnée dans les campagnes, témoigne de l'habileté et du sens artistique des femmes d'ici qui ont construit de véritables œuvres d'art dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes. On s'est interrogé depuis le XIX^e siècle sur l'origine de cette couverture, dont il est question dans les documents dès le début du Régime français, sans parvenir à trouver une réponse satisfaisante. L'article le plus élaboré sur le sujet est celui que Robert-Lionel Séguin a publié au début des années 1960¹. L'auteur commence sa réflexion ainsi : « Que sait-on de la catalogne ? À vrai dire, il est difficile d'en établir l'origine, du moins de façon positive. Nous viendrait-elle de la péninsule ibérique, ainsi que laisse présumer son nom ? Sommes-nous en présence de tissus catalans ? »

L'auteur a eu l'excellent réflexe d'interroger les dictionnaires anciens pour orienter sa recherche, mais sa consultation a été trop sommaire pour qu'il ait pu en profiter pleinement. Ainsi, il cite le dictionnaire de Furetière de 1690 qui indique que la *castelogne* – c'était l'une des façons d'écrire le mot à l'époque – est une couverture de laine très-fine, et qui ajoute : « On les appelle quelquefois *mantes* ». Séguin s'empresse de faire le commentaire suivant : « Voilà que la catalogne servirait également de vêtement ». Si l'auteur avait consulté l'article MANTE du même dictionnaire, il aurait appris que « les Ouvriers appellent aussi *mantes*, les couvertures de lit ». Ce détail illustre le peu d'attention que l'auteur a accordé à la dimension linguistique de la

1. R.-L. Séguin, « La catalogne », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, décembre 1961, p. 419-429. Sauf pour l'introduction et la conclusion, ce texte a été repris intégralement par l'auteur dans son livre *La Civilisation traditionnelle de l'« habitant » aux 17^e et 18^e siècles*, 2^e éd., Montréal, Fides, 1973, p. 390-398.

question dans sa recherche. On est ainsi peu surpris qu'il n'ait pas non plus tiré tout le profit de la documentation substantielle qu'il avait constituée par la fréquentation des archives. Par exemple, il ne s'intéresse pas aux usages qu'on faisait de la catalogne dans la colonie laurentienne au xvii^e siècle. Mais surtout, il ne soulève pas la question de savoir à partir de quand la catalogne désigne une couverture de type lrette, comme c'est le cas aujourd'hui. Ceci dit, l'article de Séguin n'est pas sans intérêt. Ainsi, il fournit des renseignements utiles sur la diffusion de la catalogne dans la colonie vers la fin du xvii^e siècle et soulève un point intéressant en se demandant si, en Nouvelle-France, la catalogne et la couverte de Normandie ne seraient pas une même chose.

Il faut bien voir aussi qu'aucun des auteurs qui ont traité de ce sujet n'a abordé la question des causes du changement de référent depuis le xvii^e siècle, en somme n'a réfléchi à ce qui est proprement québécois dans l'histoire de la catalogne. Même si, parfois, on indique que celle-ci était autrefois en laine, alors que de nos jours c'est une couverture faite au métier avec des retailles de tissus, on ne pousse pas plus loin la curiosité et on traite de la catalogne comme s'il s'agissait toujours de la même réalité. C'était quand même LA question qu'il fallait poser pour faire la lumière sur l'origine de cette couverture. Comme on le verra plus loin, la pièce de literie aujourd'hui nommée *catalogne* n'a, pour ainsi dire, rien à voir, sauf pour ce qui est de l'appellation, avec celle dont on parle dans les récits et documents des xvii^e et xviii^e siècles depuis l'époque de Champlain.

J'ai eu l'occasion de faire l'étude du mot *catalogne* dans le cadre de la préparation de la deuxième édition du *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ) qui est en cours². J'avais à ma disposition quelques centaines de fiches que l'équipe du Trésor de la langue française au Québec avait constituées dans les années 1970-1980. Les énoncés que j'ai étudiés provenaient de documents anciens, de textes journalistiques et littéraires, d'études spécialisées, d'enquêtes orales, de glossaires et de manuels correctifs. Le résultat est l'article que je présente ci-après. On notera que la méthode pratiquée, qui est celle des lexicologues, est fondée sur un examen attentif de chaque élément de documentation de façon à en tirer le maximum d'information. La priorité est par la suite donnée à la description des divers emplois du mot, avec le souci de présenter au lecteur des exemples illustrant son évolution et l'utilisation qu'on a pu en faire dans divers types de discours. L'objectif du DHFQ est en effet de présenter une collection d'articles représentatifs de la construction de l'usage québécois depuis les écrits de Jacques Cartier et de montrer comment les québécismes ont véhiculé notre culture.

2. Ce dictionnaire, sous-titré *Monographies lexicographiques de québécismes*, a été publié aux Presses de l'Université Laval sous ma direction en 1998.

L'article qui suit ne remplace pas les études qu'ont pu faire ou que feront les ethnologues puisque les aspects liés à la tradition et aux pratiques culturelles ne sont ici qu'évoqués. Le linguiste n'a pas la prétention de couvrir entièrement le sujet, son objectif étant de faire parler autant que possible la documentation et de dégager le fonctionnement du mot. Les autres spécialistes des sciences humaines pourront, je l'espère, trouver dans cette monographie des éléments utiles pour approfondir l'explication du phénomène de la catalogne qui s'inscrit parmi les réalisations significatives de notre culture matérielle.

CATALOGNE [katalɔŋ] n. f. Rem. 1. Aussi écrit autrefois avec *cast-* à l'initiale (*castel(l)ogne, castalonne, castalogne, castolagne*, etc.) jusque vers la moitié du XIX^e s. ; cette variante était considérée comme conforme à la bonne prononciation du mot par Thomas Maguire (1841, p. 143) et Michel Bibaud (AnGramm-3, p. 343). 2. Autres graphies : *catalon(n)e, catelonne* et *catelogne*, correspondant aux prononciations populaires [katalɔŋ], [katəlɔŋ] et [katəlɔŋ], qu'on retrouve aussi anciennement en France. Voir Hist.

◆ **1.** Ancienn., *Couverte de Catalogne*, ou *catalogne* : couverture de laine, à l'origine importée de France, généralement de couleur blanche ou rouge. *Grande couverte blanche de Catalogne. Catalogne de laine*. Rem. On trouve encore au XX^e siècle des traces de cet emploi ancien (voir la citation de 1966 ci-dessous).

Le lendemain ils prindrent le corps du deffunct, & l'envelopperent dedans une catalougue [*sic*] rouge, que Mabretou chef de ses lieux m'inportuna fort de luy do[n]ner, d'autant qu'elle estoit belle & gra[n]de, laquelle il donna aux pare[n]s dud[it] deffunct, qui m'en remerciere[n]t bien fort. **1613**, *Les voyages du Sieur de Champlain*, 1^{re} partie, p. 146.

[Commentant la façon de se vêtir des Montagnais pendant l'hiver] Les femmes ont pour robbe une camisolle ou un capot, ou une casaque, ou une castelogne, ou quelque peau dont ils s'enveloppent, se lians en auta[n]t d'endroits qu'il est necessaire, pour fermer les advenués au vent ? L'un porte un bas de cuir, l'autre de drap, pour le present ils coupent leurs vieilles couvertures ou castellongnes, pour faire des ma[n]ches & des bas de chausses. **1634**, RJ 7, p. 10.

Ils sont addrois à planter des perches, pour faire une Cabane, ronde où quarrée. Il[s] couvrirent ces perches de leurs robes, & de leurs castelongnes, & voila le bastiment dressé. **1652**, RJ 37, p. 218.

Une couchette avec de vieilles castalonnnes, douze sous. **1856**, L'Ange-Gardien, ANQQ, gr, L.-C. Lefrançois, 22 juillet.

Il y avait une table, deux bancs et deux grabats. Il secoua la catalogne de laine qui recouvrait le sien, s'y assit, enleva ses bottes, fit jouer ses orteils dans ses chaussons de laine et se coucha. **1966**, M. Ferron, *Cœur de sucre*, p. 185.

◆ **2.** (Souvent au pluriel). Vieilli. Étoffe faite de retailles de tissus de couleurs variées taillées en lanières, formant la trame, assemblées sur une chaîne de coton, et servant à confectionner des tapis, des couvertures, des rideaux, des coussins. – (Ancienn.). *Un lot de chiffons pour catalogne. Une poche de guenilles pour catalognes. Fil à catalogne. Faire de la catalogne. Un lot de catalognes. Rug* [« petit tapis »] *de catalogne.* – (Encore à époque récente). *Une bande, une laize de catalogne. Tapis en catalogne, de catalogne. Descente de lit en catalogne. Couverte, couverture de catalogne* ⇒ **couverte**, sous le sens 1. Rem. Encore répandu sur le territoire du Québec vers 1970 (v. notam. PPQ 59A et Lavoie 1697).

Trois paniers, une boete, & une tinette & lot de catalonnes estimé le tout a un chelin. **1835**, Québec, ANQQ, gr. R.-G. Belleau, 23 janvier.

Philomène confectionne de grands châles en laine et de grands couvrepieds en coton ou en indienne, ainsi que des « catalognes » (tissu de retailles) qui servent indifféremment de tapis pour le plancher ou de couvertures de lits. **1898**, L. Gérin, « L'habitant de Saint-Justin », dans MSRC 4/1, p. 148.

Au matin Tit'Bé sautait à bas de son lit longtemps avant le jour pour aller voir si les gros morceaux de bouleau avaient rempli leur office et brûlé toute la nuit ; si par malheur le feu était amorti il le rallumait aussitôt avec de l'écorce de bouleau et des branches de cyprès, entassait de grosses bûches sur la première flamme, et retournait en courant s'enfoncer sous les couvertures de laine brune et de catalogne pour attendre que la bonne chaleur eût de nouveau rempli la maison. **1916**, L. Hémon, *Maria Chapdelaine*, p. 110.

Les femmes coururent de nouveau aux maisons et revinrent bientôt rapportant des brassées de sacs de toile, de vieilles couvertures et d'immenses haillons qui étaient des pièces de vêtements trop usagés destinées aux « catalognes ». **1925**, D. Potvin, *Le Français*, p. 141.

Une belle grande laize de tapis fait avec de la catalogne donnait un air de fête à cette grande cuisine dans laquelle on ne demeurait que l'été et qu'on appelait « fourni ». **1949**, Jonquière, dans TremblVoc 21.

◆ **3.** (Par méton.). Vieilli ou techn. Tapis, rectangulaire et long, confectionné au métier avec des catalognes (sens 2). *Catalognes de plancher. Catalognes multicolores sur les planchers. Les catalognes du salon, de la cuisine. Une catalogne de deux pieds de largeur. Salir, user les catalognes. Chemin de catalogne* : dans une maison, bandes de tapis de catalogne traversant une pièce. SYN. *laize*. Rem. *Répandu sur tout le territoire du Québec vers 1970* (v. PPQ 59A). – (Par ext.). Rare. Tapis de forme non rectangulaire. *Catalogne ronde, ovale*. Rem. Il pourrait s'agir de tapis tressés, et non tissés.

Les gendres, trouvèrent que ces veillées [entre personnes âgées] causaient de grosses dépenses, que c'était un gaspillage, que si ça continuait, on finirait par se mettre dans le chemin ; de leur côté, les femmes crièrent bien haut qu'il n'y avait plus moyen de tenir la maison nette, que cette bande de vieux tousseurs

venaient mettre les catalognes hors de service avec leurs crachats et la crotte de leurs souliers de bœuf [...]. **1862**, P. Stevens, « Le Père Mathurin », dans *L'Écho du cabinet de lecture paroissial*, 15 mai, p. 227.

Un soir de fin d'automne, dans la grande cuisine de chez nous. Les chaises sont rassemblées, debout à la suite les unes des autres, en ligne droite sur un chemin de *catalogne*. **1916**, M. LeNormand, *Autour de la maison*, p. 83.

– Vous savez, Monsieur Poudrier, que ces cent piasses-là que je veux emprunter sont ben garanties pour tout mon avoir. Je suis prêt à vous signer un billet à trois mois, à du 6[%]. Dans trois mois, c'est certain que vous aurez votre argent. – Pas capable, vociféra presque l'avare, en se levant et en ravageant de ses bottes éculées la catalogne des ancêtres. **1933**, Cl.-H. Grignon, *Un homme et son péché*, p. 32-33.

Il pénétra dans cette chambre que les paysans de chez nous appellent la salle. Des catalognes aux couleurs vives, œuvre des doigts habiles des femmes de la maison, recouvrent le plancher de bois mou. **1941**, L. Fillion, *L'espion de l'Île-aux-coudres*, p. 24.

Mathilde tira la berçante près du poêle et prit Henri dans ses bras. [...] Victor avait libéré le chat, s'était couché avec lui sur la catalogne aux pieds de sa mère ; alanguï par la bonne chaleur du poêle, il avait joué avec l'animal et tous deux avaient fini par s'endormir lovés ensemble, comme son frère avec sa maman. **1992**, B. Renaud, *Un homme comme tant d'autres*, p. 334.

◆ **4.** (Par méton.). Vieilli ou techn. Couverture de lit confectionnée au métier avec des catalognes (sens 2). *Catalogne de lit. S'abrier avec une bonne catalogne. Catalogne à la planche*, dont le mode de fabrication comporte une planche qui sert à dégager des fils de la trame afin de créer un motif décoratif. Rem. Attesté un peu partout sur le territoire du Québec vers 1970 (v. PQ 136x ; Lavoie 1697). Relevé par Massignon dans des localités québécoises à la périphérie du domaine acadien (v. Mass n° 1240).

Marie sortit, pieusement, avec des caresses, les couvertures grises aux larges bordures pourpres, puis les lourdes catalognes barrées où, par bandes, la défunte avait étalé la couleur des paysages et des saisons : du bleu de montagne, du jaune de blé mur [*sic*], et, entre deux, toujours, de larges quartiers tout blancs comme les champs de neige de son pays. **1937**, F.-A. Savard, *Menaud, maître-draveur*, p. 21-22.

Il fallut se chicaner avec Luce pour la monter dans sa chambre. Victoria la mit au chaud sous de grosses *catalognes* et prépara une tisane. Luce ne voulait rien prendre : – Je *sus* pas malade, c'est rien. Ça va se passer. **1946**, M. Trudel, *Vézine*, p. 252.

Derrière le rang monte le coteau, découpé comme une catalogne : des carrés couleur miel, des rectangles bruns fraîchement labourés, cousus ensemble par

le fil noir des clôtures. Et tout en haut, le rempart fait des réserves d'épinettes et des érablières. Un paysage doux, humain, fermé, dont il ne se fatigue jamais, qui varie de lumière, de coloris tout au long de l'année d'une façon subtile, que seuls perçoivent les familiers. **1966**, M. Ferron, *La fin des loups-garous*, p. 11.

Ainsi, mon souvenir ne retient de la maison du père Elias que les choses essentielles : la chaleur du poêle allumé en pleine nuit et qui va longtemps ronronner sa chanson pour le seul chat endormi ; l'odeur fraîche de la catalogne ; le crépitement de la pluie sur les vitres ; les géraniums rouges entre les rideaux écartés [...]. **1978**, G. Roy, *Fragiles lumières de la terre*, p. 92-93.

(Fig.). La mélodie montait en l'air lentement, comme une petite fumée d'encens. Comme une petite musique d'ascenseur. Les notes grimpaient, s'accrochant aux cordes de la portée, grimpaient jusqu'à se rendre au soleil. Une musique si belle qu'on aurait juré que le soleil se laissait prendre au rythme. On l'aurait cru parce qu'il s'était mis à briller plus fort que d'habitude. Porté par l'air, il se laissait bercer en rayonnant de bonheur... Tranquillement, il descendait vers l'horizon. Il allait au lit, sous sa catalogne de montagnes, aveuglant toujours plus. **2003**, Fr. Pellerin, *Il faut prendre le taureau par les cornes !*, p. 43.

◇ (Comme symbole de la culture ou du nationalisme québécois). « Mais s'il vous déplaît pas trop [le film], disons qu'après bien d'autres efforts, il y aura une petite industrie de plus dans la Province, avec le sirop d'érable, la catalogne, puis les familles nombreuses ! » (Gr. Gélinas, *Les fridolinades 1943 et 1944*, 1981, p. 38). – Fig. « [...] les pages les plus percutantes de l'analyse d'Angenot touchent le ressentiment nationaliste – aussi bien prévenir tout de suite le lecteur chatouilleux de la catalogne : il faut faire de monstrueux efforts pour ne pas reconnaître ici certains traits du nationalisme québécois traditionnel. » (*La Presse*, 11 février. 1996, p. B4).

ENCYCL.

1. La catalogne sous le Régime français. L'origine de la catalogne a fait l'objet de nombreux commentaires depuis le XIX^e s. au Québec. Dans les explications qui ont été proposées, si certains ont constaté que le référent n'était pas le même sous le Régime français et par la suite, en revanche on n'a pas cherché à comprendre comment le mot a pu passer du sens de « couverture de laine » à celui de « lirette ». L'analyse de la documentation permet de soumettre une hypothèse fondée sur les renseignements qu'on peut tirer des documents anciens, des glossaires, de la littérature, des journaux et des études des ethnologues. Un premier indice nous est fourni par les écrits des jésuites qui parlent fréquemment de la catalogne. Les citations de 1634 et de 1652 (sous le sens 1) montrent que cette couverture se prêtait à divers usages domestiques. On a pu importer de France des catalognes de qualité, faites « de laine fine », selon la description qu'en donnent les dictionnaires de France de l'époque (v. Hist.), mais il paraît évident que, pour les gens ordinaires, il ne s'agissait pas d'un article délicat.

Il est raisonnable de penser que, pour s'en servir comme vêtement l'hiver ou pour former les murs d'une « cabane », il devait s'agir d'une couverture de grosse laine (Pierre Deffontaines croit même que le mot s'était étendu, déjà en France, à « toute étoffe pesante »). On voit en outre qu'on la découpe pour divers usages (en faire des manches, des bas-de-chausses). Le passage suivant, tiré des *Relations* des jésuites pour l'année 1647, illustre bien la variété des usages qu'on faisait de la catalogue : « Comme le froid de l'Hyver commençoit à se faire sentir, un autre Barbare demanda au Pere la plus grande partie d'un bout de castelogne qui luy servoit de robe, de matelats & de couverture. Je te la donnerois volontiers, luy repart le Pere, mais elle est desja si courte qu'elle n'abrie que la moitié de mon corps, si tu en coupe tant soit peu tu me jetteras dans une nudité mesceante [“malséante”] aux yeux de tout le monde. » L'habitude de découper la catalogue pour divers besoins paraît être à l'origine de l'évolution que va connaître le mot au Canada.

2. La récupération des retailles de catalognes. La couverture de laine nommée *catalogne* ou *couverte de Catalogne* est utilisée de façon continue au moins jusqu'au milieu du XIX^e s. et il n'est pas impossible que le mot ait survécu jusqu'au XX^e avec sa signification d'origine en dépit des nouveaux sens dont il va se charger progressivement à partir du début du XIX^e s. La locution *couverte de catalogue* réapparaîtra plus tard, au XX^e s., mais elle aura changé de sens, s'appliquant désormais à la lirette. Le passage d'un sens à l'autre se réalisera à travers une évolution sémantique qui paraît avoir été liée à une pratique d'économie familiale. Pour tirer tout le profit du tissu des catalognes et autres couvertures, on s'est mis à en faire des retailles quand elles étaient devenues inutilisables et à tisser celles-ci en bandes d'étoffe qu'on a appelées *des catalognes* ou *de la catalogue* (emploi métonymique du mot). Cette technique permettait de récupérer de la même façon des chiffons et autres bouts de tissus. *Faire de la catalogue* signifiait effectuer ce travail de récupération. Une fois assemblées, les catalognes ont d'abord servi à faire des tapis, ce qui a semblé la façon la plus naturelle de réutiliser ces modestes morceaux de tissus. Ces catalognes, en plus d'égayer la pièce de leurs motifs multicolores, avaient l'avantage de couper le froid du plancher. Traditionnellement, on les sortait des coffres à l'occasion des fêtes, à l'arrivée des grands froids. Qu'est-ce qui porte à croire que le sens de « tapis » a précédé celui de « couverture » (de type lirette) ? Ce sont d'abord les attestations explicites dans les documents d'archives. Le sens d'« étoffe faite de retailles » est attesté clairement depuis 1823, celui de « tapis confectionné avec cette étoffe » depuis 1831 (v. Hist.). Plusieurs auteurs parlent de la catalogue au XIX^e s., mais il ne s'agit jamais de la couverture faite de catalogue. Maguire (1841) consacre un article au mot (qu'il écrit *castelogne*) pour en rappeler le sens français, celui de « couverture de lit de laine très fine », précisant : « c'est une faute d'employer ce mot pour désigner les petits tapis d'un travail grossier, dont on couvre un plancher ». Pas un mot sur la couverture canadienne. Dunn (1880) ne mentionne lui aussi que le sens de « bande de tapis fait à domicile avec de la *penille* de

toutes couleurs » et Clapin (1894) ne parle pas davantage de la couverture, se contentant d'enregistrer le sens de « sorte de tapis de ménage, confectionné dans les familles avec toutes sortes de menus restes, et qui est surtout en usage dans les campagnes ». Ce n'est qu'en 1895, et depuis la France, que le lexicographe Paul Guérin, conseillé par l'abbé Napoléon Caron de Trois-Rivières, signale qu'au Canada *catalogne* a le sens de « couverture de lit d'un tissu dont la trame est formée de lanières de vieilles étoffes » (il fait également mention du sens de « tapis de plancher d'une fabrication analogue »). Dorénavant, la locution *couverte de catalogne* ne doit plus se comprendre « couverture comme celle de la région de la Catalogne, en Espagne », mais bien « couverture faite avec un tissu appelé *catalogne* ». D'après la documentation, il semble que la fabrication de tapis avec de la catalogne ait été de tout temps plus populaire que celle de la couverture. Une précision qu'apporte le Comité de linguistique de Radio-Canada en 1966 va dans le sens de cette constatation. Relevant le mot *catalogne* en parlant d'un « [t]apis domestique fait au métier avec des retailles de coton ou toutes sortes de menus restes d'étoffe », il ajoute : « On en fait parfois des couvertures ou des tentures. » Le GPFC note pour sa part que, « [g]énéralement, on emploie les tissus de couleur pâle pour en faire des couvertures de lit, et les tissus de couleur plus sombre pour en faire des tapis ».

3. De l'économie familiale à l'artisanat commercial. Dans son roman *La Scouine*, de 1918, Albert Laberge met en scène deux personnages qui visitent un concours agricole « où étaient exposés les produits de l'industrie domestique ; tapis, catalognes, ouvrages en laine ». Une dizaine d'années plus tard, la revue *Le Terroir* annonce la tenue à La Malbaie d'une exposition à laquelle participeront « [e]nviron 2600 femmes et filles de cultivateurs, réparties dans 44 cercles de fermières du Québec » pour y présenter « des tapis, couvertes et catalognes de lits, rideaux en fil de lin et en toile du pays » et autres articles de l'artisanat laurentien. Les catalognes, tapis ou couvertes, sont toujours des produits de la campagne, mais elles entrent dans le circuit du commerce. Dans les années 1930, elles attirent l'attention des touristes. *Le Devoir* écrit que « [c]es tapis et ces catalognes partent vite, vite, dès que le courant du tourisme s'établit sur nos grands chemins. » Une auteure de l'époque (Berthe Delisle) s'amuse à imaginer une scène où un « Américain posté sur le trottoir [d'un petit village], rumine, en même temps que son inséparable "gomme", un désir de posséder la ravissante "catalogne" jetée sur le "bras" de la galerie ». Dans les années 1950, Pierre Deffontaines faisait remarquer que « [l']invasion des touristes a offert un débouché intéressant ; aujourd'hui, les *catalognes*, les tapis crochetés sont présentés en étalage le long des routes aux automobilistes qui défilent tout au long de l'été ». Quelque soixante-dix ans plus tard, à l'ère de l'internet, les catalognes, profitant d'une visibilité sans frontières, continuent de témoigner du talent et de la patience dont les femmes d'ici ont fait preuve dans la création de ce pan de l'artisanat québécois. – Rr 31, 1647, p. 58-60 ; Maguire, p. 143 ; Dunn, s.v. *catalogne* ; Clapin, *id.* ; GuérinS, *id.* ; RCan p. 4 ; GPFC, s.v. *catalogne* ;

A. Laberge, *La Scouine*, 1918, p. 72 ; *Le Terroir*, juillet-août 1929, p. 6, col. 2 ; *Le Devoir*, 17 mars 1930, p. 1 col. 2 ; B. Delisle, « Tourisme et nationalisme », dans *CF* 19/10, 1932, p. 806 ; P. Deffontaines, *L'homme et l'hiver au Canada*, p. 103 n. 1, et 206. Textes complémentaires : GeoffrZigz 3, p. 10-13 ; N. Dawson, *La vie traditionnelle à Saint-Pierre (Île d'Orléans)*, 1960, p.103-106 ; R.-L. Séguin, « La catalogne », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 3, 1961, p. 419-429.

◆ 5. (Probabl. par analogie avec l'épaisseur des tapis de catalogne). (Surtout dans le vocabulaire des chantiers). Vieilli. Crêpe épaisse faite avec du lard salé, des œufs, de la farine et cuite au four. Rem. Relevé un peu partout dans Charlevoix, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord entre 1973 et 1976 (v. Lavoie 2218).

Dis donc, François, exclama le Père Michel, en revenant de sa courte rêverie, je m'aperçois que tu t'es mis à faire quelque chose d'extra pour le souper. On ne mangera pas de catalognes⁽¹⁾ ce soir. M'est avis que ton civet ne sera pas trop chétif : du lièvre, de la perdrix et du lard bien mitonnés ensemble, ça n'est pas à jeter aux chiens. [...]. ⁽¹⁾On connaît ce gros tapis de manufacture domestique qu'on appelle *catalogne* : nos gens des chantiers ont donné ce nom de bonne humeur à des crêpes au lard qu'ils aiment assez à manger de temps en temps, mais qui ne font pas partie de leurs mets d'apparat. **1863**, J.-Ch. Taché, « *Forestiers et voyageurs* », dans *Les Soirées canadiennes*, vol. 3, p. 54-55 (la note est de l'auteur).

Dès que sonne la demie de sept heures, le père Duval s'installe à sa place, et, en deux minutes, avale sa part de soupe [...]. Il aurait bientôt fait d'engloutir sur la même mesure l'omelette au jambon qui sentait bon par toute la pièce, mais il s'arrêta quand la mère Duval fit remarquer avec douceur : « Il est entendu que nous attendons Paul. » Et le père se résigna en jetant des regards attendris sur l'appétissante « catalogne ». **1919**, D. Potvin, *L'appel de la terre*, p. 13.

Monsieur le curé Gagnon était un gros « mangeux ». Il mangeait une grosse « catalogne » au lard anglais dans un repas ! **1936**, Chicoutimi, dans V. Tremblay, *Mémoires de vieillards*, n° 142, p. 6.

HIST.

Le mot *catalogne* est attesté en français du XVI^e s jusqu'à la fin du XIX^e au sens de « couverture de fine laine plucheuse à 2 envers, fabriquée en Catalogne » (depuis 1536, d'après FEW *catalanus* 2¹, 488). Cet emploi résulte par ellipse de la locution *couverte (couverture) de Catalogne* qui avait cours au XVI^e s. (v. Huguet, s.v. *catelonne* : *couverte de cathalongne rouge*, 1567 ; *couvertures de castolognes*, 1594). Dès cette époque et jusqu'au XIX^e s., on trouve des variantes avec l'initiale *cast-* (v. GodCompl, Fur 1690, Besch 1847-1892,

Littré et Larousse 1866, s.v. *castelogne*). Fur 1690 paraît justifier cette graphie quand il affirme que « [c]e nom vient de *castalana*, parce qu'on les fait d'ordinaire de la toison des agneaux ». Il est possible que le crédit dont jouissait ce lexicographe ait contribué à maintenir cette graphie. Pourtant, Ménage 1650 avait écrit le mot avec l'initiale *cat-*, parce qu'il le rattachait à la région de « *Catalongne* d'où elles [les couvertures] nous sont apportées » ; dans l'édition de 1750, il adopte cependant la graphie *castelogne*, qui s'était imposée, mais il y voit une corruption de *Catelogne*. Wartburg, reprenant une explication déjà proposée avant lui (par ex. dans GuérinS, s.v. *catalogne*), estime que la confusion pourrait être attribuable à l'influence du nom de *Castille* (v. FEW *id.*). Quoi qu'il en soit, la variation graphique qu'a connue le mot et qui s'est répercutée au Québec révèle que, pendant longtemps, on ne percevait plus nettement son origine. *Catalogne* (et variantes) s'est répandu en France jusque dans les régions d'où sont venus les immigrants de la Nouvelle-France, notamment en Normandie. Alors que les dictionnaires du français soulignent généralement que le mot s'applique à une couverture de « laine très fine », les glossaires régionaux le définissent de façon plus sobre par « couverture de laine pour le lit » (v. MoisyNorm, s.v. *castelogne*, et FEW *id.* ; RobNorm, s.v. *casselogne* : « petite couverture de laine dont on enveloppe les enfants quand il fait froid » ; v. aussi ArnBarc, qui porte sur un parler de Provence, s.v. *catalougna* : « grosse couverture de laine »). Compte tenu de l'origine modeste des premiers colons, on peut croire que les catalognes qu'ils ont apportées de France étaient des couvertures de grosse laine, ce qui expliquerait qu'on les ait utilisées pour toutes sortes d'usages comme le montrent les exemples anciens (sous le sens 1). Pour l'évolution sémantique du mot au Canada, v. le sens 4, sous Encycl. 1. Depuis 1613 (Champlain). 2. Depuis 1823 (Saint-Vallier (Bellechasse), ANQQ, gr. A. Larue, n° 83, 2 avril, p. [4] : *cinq aunes de cathalogne ou droguet*). 3. Depuis 1831 (Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Montmagny), ANQQ, 14 mars, gr. A.-N. Blais : *vieux tapis ou catalogne*). 4. Depuis 1895 (GuérinS). 5. Depuis 1863.

Abréviations

ancienn.	anciennement
augm.	augmenté
corr.	corrigé
dactyl.	dactylographié
dir.	direction
éd.	édition
ext.	extension
f.	féminin
févr.	février

gr.	greffe (fait référence à l'ensemble des minutes des actes d'un notaire)
Hist.	renvoi à la section HIST. de l'article
HIST.	rubrique annonçant l'explication historique
<i>id.</i>	<i>idem</i> (remplace un élément de référence déjà donné)
impr.	imprimeur
janv.	janvier
n.	note
n.	nom
n°	numéro
nouv.	nouvelle
nov.	novembre
p.	page
pl.	planche
réimpr.	réimpression
Rem.	rubrique annonçant une remarque
s.	siècle
s.v.	<i>sub verso</i> (c'est-à-dire « sous le mot »)
SYN.	rubrique annonçant un synonyme
t.	tome
v.	voir
vol.	volume

Bibliographie des références siglées

ANQ : Archives nationales du Québec à Québec.

ArnBarc : ARNAUD, F., et MORIN, G., *Le langage de la vallée de Barcelonnette*, Paris, 1920, XLVIII-323 p. [réimpr. : Lafitte Reprints, Marseille, 1973].

AnGramm-3 : [BIBAUD, Michel], « *Études grammaticales* », dans *L'Encyclopédie canadienne : journal littéraire et scientifique*, Montréal, t. 1, n° 9, nov. 1842, p. 340-345.

Besch 1847 : BESCHERELLE (aîné), *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, Paris, Simon éditeur – Garnier Frères éditeurs, 1847, 2 vol.

Besch 1892 : BESCHERELLE (aîné), *Nouveau dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, 3^e éd., Paris, Garnier Frères libraires éditeurs, [1892], 4 vol.

CF : *Le Canada français*, Québec, Université Laval, 2^e série, vol. 1-33, 1918-1946.

Clapin : CLAPIN, Sylva, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal – Boston, C. O. Beauchemin & Fils – Sylva Clapin, 1894, XLVI-389 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974].

Dunn : DUNN, Oscar, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1880, XXVI-199 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976].

- FEW : WARTBURG, Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, t. 1, Bonn, Kurt Schroeder, 1922 [réimpr. : Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1948] ; en cours de publication.
- Fur : FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye – Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, 3 vol. [réimpr. : Genève, Slatkine Reprints, 1970].
- GeoffrZigz 3 : GEOFFRION, Louis-Philippe, *Zigzags autour de nos parlers. Simples notes*, Québec, chez l'auteur, t. 3, 1927.
- GodCompl : GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XI^e siècle. Complément*, t. 8-10, Paris, Librairie Émile Bouillon éditeur, 1895-1902 [réimpr. : Nendeln (Liechtenstein), Kraus Reprint, 1969].
- GPFC : La Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale limitée, 1930, XIX-709 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968].
- GuérinS : *Supplément illustré du Dictionnaire des dictionnaires*, sous la dir. de Paul Guérin, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1895, 1232 p. + 21 pl.
- Huguet : HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, t. 1, Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 1925 ; t. 2, Librairie ancienne Honoré Champion, 1932 ; t. 3-7, Didier, 1946-1967.
- Larousse 1866 : LAROUSSE, Pierre, *Grand dictionnaire universel français*, Paris, Administration du Grand dictionnaire universel, [1866-1876], 15 vol.
- Lavoie : LAVOIE, Thomas, BERGERON, Gaston, et CÔTÉ, Michelle, *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Gouvernement du Québec, Office de la langue française – Les Publications du Québec, 1985, 5 vol.
- Littre : LITTRÉ, É., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1863, 4 vol.
- Maguire : [MAGUIRE, Thomas], *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge*, et suivi d'un *Recueil de locutions vicieuses*, Québec, Fréchette & Cie (impr.), 1841, 185 p.
- Mass : MASSIGNON, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Librairie C. Klincksieck, [1962], 2 vol., 980 p.
- Ménage 1650 : MÉNAGE, Gilles, *Les origines de la langue française*, Paris, Augustin Courbé, 1650, [XVI]-XXXVIII874 p. [réimpr. avec *Le Parnasse alarmé*, Paris, 1649, 16 p., chez Slatkine Reprints, Genève, 1972].
- Ménage 1750 : MÉNAGE, Gilles, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, nouv. éd., le tout mis en ordre, corr. et augm. par A. F. Jault, Paris, Briasson, 1750 [réimpr. : Genève, Slatkine Reprints, 1973], 2 vol.
- MoisyNorm : MOISY, H., *Dictionnaire de patois normand indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie*, Caen, 1887 [réimpr. : Genève, Slatkine Reprints, 1969, 6-CXLVI-716 p.].
- MSRC : *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada = Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, Ottawa, 2^e série, vol. 4, n^o 1, 1898.

- PPQ : DULONG, Gaston, et BERGERON, Gaston, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, 1980, 10 vol. (Études et dossiers).
- RcCan : Comité de linguistique de Radio-Canada, « Canadianismes », dans *C'est-à-dire...*, [Montréal], vol. 3, n° 10, janv.-févr. 1966, p. 1-8.
- RJ : (= Relations des jésuites) : *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*, ed. by Reuben Gold Thwaites, Cleveland, Burrows Brothers Company, 1896-1901, 73 vol.
- RobNorm : ROBIN, LE PRÉVOST, PASSY, A., et de BLOSSEVILLE, *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, Évreux, Imprimerie de Charles Hérissey, 1879-1882, 2 vol., xxvi-458 p.
- TremblVoc : TREMBLAY, Victor, *Vocabulaire saguenéen. Enquête des fermières*, texte dactyl., Chicoutimi, La Société historique du Saguenay, 1949, [71] p.